



## II

(Traduction)

*Le Premier Ministre du Portugal à l'Ambassadeur du Canada au Portugal*

LISBONNE, le 30<sup>e</sup> avril 1957.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence en date du 24 avril dernier concernant le projet de modifier l'Annexe à l'Accord entre le Gouvernement portugais et le Gouvernement canadien au sujet des services aériens, signé à Lisbonne le 25 avril 1947,\* et qui était ainsi conçue:

(Voir Note I)

"J'ai l'honneur ..... Votre Excellence."

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que les propositions contenues dans la Note en question rencontrent l'agrément du Gouvernement portugais.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma considération très haute et très distinguée.

*Premier Ministre du Portugal*

DR. ANTONIO DE OLIVEIRA SALAZAR.

Son Excellence

Monsieur Philippe Panneton,  
Ambassadeur du Canada, etc.,  
Lisbonne.

\* Recueil des Traités 1947, n° 12.